

Général

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg a le plaisir de vous inviter à sa prochaine séance d'information, le Mardi 19 mars 2013 :
Formation à l'outil « REACH Excel Tool »

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg vous propose de vous familiariser avec l'utilisation de son outil "REACH Excel Tool". Cet outil est destiné aux entreprises qui achètent des produits chimiques sous forme de substances, mélanges ou contenues dans des articles. La formation se déroulera sous la forme d'une session de formation interactive (sur poste informatique) et s'adresse à ceux qui souhaitent se familiariser avec l'outil. C'est également une bonne approche pour comprendre les obligations dans le cadre de REACH (débutant et intermédiaire).

Cet événement, gratuit sur inscription obligatoire, se déroulera de 15:30 à 17:00 dans les locaux du CRP Henri Tudor, au 29 avenue J.F. Kennedy à L-Kirchberg. Cette session se déroulera en allemand (une session similaire aura lieu en français en septembre). La formation est organisée conjointement par le CRP Henri Tudor et la Chambre des Métiers Luxembourg. [Formulaire d'inscription disponible ici](#).

Protection des travailleurs et fiches de données de sécurité étendues

Les fédérations syndicales European Trade Union Confederation (ETUC) et IndustriAll étendent leur campagne d'information REACH pour les travailleurs. En collaboration avec l'ECHA et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), la campagne vise à promouvoir la compréhension des scénarios d'exposition sous REACH et les mesures à prendre par les entreprises pour assurer une utilisation sûre des substances dangereuses.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le [site de l'ECHA](#) au sujet de cette campagne relative aux obligations des employeurs au titre de REACH menée conjointement par l'ECHA et les syndicats européens. Les deux brochures d'information sur REACH visant les représentants des travailleurs sont disponibles dans toutes les langues de l'UE sur le site Web de l'ECHA:

- [Brochure sur les fiches de données de sécurité et les scénarios d'exposition](#) (01-2013).
- [Brochure sur REACH -2013](#) (06-2012).

Nouvelle section « Challenges 2013 » sur notre site internet !

La section REACH 2013 de notre site internet a été complétée et se nomme maintenant « REACH&CLP 2013 ». Vous trouverez maintenant deux sous sections « Challenges 2013 » et « Enregistrement REACH 2013 ».

La section « [Challenges 2013](#) » donne un aperçu des échéances clés en lien avec les obligations liées aux procédures de REACH et de CLP. Un calendrier résume les dates clés à garder en tête.

La section « [Enregistrement REACH 2013](#) » résume les actions principales et les liens vers les documents pertinents pour se préparer au mieux à une soumission des dossiers d'enregistrement pour l'échéance 2013.

Dernières mises à jour

- **QSAR Toolbox 3.1** : dernière mise à jour est disponible pour [téléchargement](#) sur le site de l'ECHA.
- **Présentations du webinar "How to bring your registration dossier in compliance with REACH - Tips and hints, part 2"** : maintenant [disponibles en ligne](#).

Save the date : notre liste des événements planifiés pour 2013 est disponible !

Vous pouvez consulter sur notre site internet, l'ensemble des événements que l'équipe du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg a planifié pour 2013. Pour vous faciliter la sélection de votre programme, nous avons définis à titre indicatif trois niveaux : débutant, intermédiaire et expert. La plaquette récapitulative peut être téléchargée en section « [agenda](#) ». Ce document résume également les services que nous proposons en tant que service national d'assistance technique.

- **Questions and Answers** sur la dissémination et les revendications de confidentialité des informations contenues dans les Fiches de Données de Sécurité, dans IUCLID 5.4 disponibles [ici](#).

REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques)

La Commission a publié le rapport sur la révision de REACH et la feuille de route pour les SVHCs (substances extrêmement préoccupantes)

La Commission Européenne a publié récemment le "Rapport général sur REACH", concernant la Révision du règlement REACH et son projet de feuille de route pour l'identification des SVHCs et la mise en œuvre des mesures de gestion des risques (RMM pour Risk Management Measures, en anglais) dans le cadre de REACH d'ici à l'horizon 2020. Outre ce [rapport](#) lui-même (qui sera publié au journal officiel dès que possible), un document de travail "[Staff Working Document](#)" donne plus d'explications.

Une vue d'ensemble des principaux résultats et les prochaines étapes peuvent être trouvées dans le [Communiqué de presse de la Commission](#).

En coopération avec les États membres et l'ECHA, la Commission élabore actuellement une feuille de route pour évaluer et identifier les substances extrêmement préoccupantes. Cette feuille de route définit les étapes à suivre, les prestations à fournir et la répartition des tâches entre la Commission, les États membres et l'ECHA, afin d'inscrire toutes les substances extrêmement préoccupantes connues sur la liste des substances candidates d'ici à 2020. La Commission vient de publier le [projet](#) de document qui sera discuté en détail avec les acteurs impliqués.

EnRegistrement :

- **Mise à jour du règlement relatif aux redevances en cours**

Suite au rapport [« Révision de REACH »](#), une nouvelle réduction des redevances pour les PME dans le cadre de REACH est envisagée par la Commission Européenne. Mais il est également proposé une indexation des redevances pour non-PME. Il y a une pression pour une adoption de la proposition avant l'échéance d'enregistrement REACH du 31 mai 2013. Des informations complémentaires devraient apparaître bientôt ...



- **Un nouvel outil pour aider les déclarants à l'amélioration de la qualité de dossier**

L'ECHA a lancé l'[Assistant Dossier Qualité](#) pour aider les déclarants à détecter les potentielles incohérences dans leurs dossiers d'enregistrement. Les déclarants sont invités à utiliser cet outil afin de mettre à jour de façon proactive leurs dossiers ou de vérifier leurs nouveaux dossiers avant de les soumettre à l'ECHA afin d'améliorer la qualité des enregistrements REACH.

- **Un nouveau « CSR plug-in » pour IUCLID 5 afin de créer des rapports sur la sécurité chimique complets**

L'ECHA lance une nouvelle version du [plug-in IUCLID 5 pour établir des rapports sur la sécurité chimique](#) (CSR, pour Chemical Safety Report en anglais). Avec la nouvelle version, les déclarants sont en mesure d'intégrer les informations directement à partir de l'outil d'évaluation de la sécurité chimique et les rapports (Chesar) ce qui leur permet de créer facilement un rapport chimique de la sécurité complet.

- **Attention: est ce que votre substance ne doit plus être enregistrée en 2013 ?**

L'ECHA a publié la liste des substances qui doivent être enregistrées en mai 2013, pour lesquelles l'ECHA n'a jusqu'à présent pas reçu une nomination de déclarant principal ni un enregistrement en dépit du fait que l'industrie a signalé son intention d'inscrire la substance en 2013. La liste contient actuellement environ 700 substances.

L'ECHA invite les déclarants et les utilisateurs en aval à apporter de la clarté sur cette liste. Si votre substance est sur la liste, vous devriez communiquer avec votre fournisseur si vous êtes un utilisateur en aval ou vos membres du FEIS si vous êtes un fabricant ou un importateur. Les associations professionnelles industrielles et l'ECHA peuvent apporter un soutien supplémentaire pour vous aider à décider de la marche à suivre. De plus amples informations dans le [communiqué de presse ECHA](#).

Evaluation :

- **Évaluation des propositions d'essais**

Plusieurs consultations publiques relatives aux examens des propositions d'essais dans le cadre de la procédure d'évaluation des dossiers sont actuellement en cours (échéances 1^{er}, 8 et 18 mars 2013). Plus d'information sur le [site de l'ECHA](#).

• Évaluation des substances: conseils pour les déclarants et les utilisateurs en aval

L'ECHA a publié une brochure s'adressant aux déclarants et aux utilisateurs en aval, qui reprend les points clés sur la procédure [d'évaluation des substances](#). Elle s'adresse aux entreprises qui fabriquent, importent ou utilisent des substances qui ont été incluses dans le plan d'action « [Plan d'action continu communautaire](#) » (CoRAP) pour l'évaluation des substances dans le cadre de REACH. La brochure fournie aux entreprises des conseils pratiques sur comment participer à la procédure d'évaluation des substances en 5 étapes. La brochure est [disponible](#) dans l'ensemble des langues de l'UE. La version française est disponible [ici](#).

Restriction :

• Nouvel amendement de l'annexe XVII REACH (restrictions)

L'annexe XVII de REACH qui définit les restrictions sur la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, mélanges et articles a été mise à jour par le [Règlement \(UE\) 126/2013](#). Plus d'information sur [notre site internet](#).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que REACH ?](#) »

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

L'ECHA lance son outil en ligne « Plateforme C&L »

La nouvelle fonctionnalité de l'inventaire C&L (inventaire des classifications et étiquetages) est un forum de discussion en ligne pour notifiant et déclarants. La publication de la "[plateforme C&L](#)" est une des initiatives de l'ECHA pour aider les entreprises à travailler de façon proactive sur la qualité de leurs notifications et de mieux s'acquitter de leurs obligations juridiques pour convenir des entrées à l'inventaire C&L, le cas échéant. Notifiants et déclarants sont fortement encouragés à utiliser cet outil afin de s'acquitter de leur obligation de s'entendre sur une (auto-)classification d'une même substance en discutant, comme le prévoit l'article 41 du CLP. Plus d'information dans notre [News du 31 Janvier 2013](#).

Classification et étiquetage harmonisés

Deux [consultations publiques](#) sont en cours sur le 1,2 epoxybutane (CAS : 106-88-7) et le sulfoxaflor (CAS : 946578-00-3) avec une échéance au 25 mars 2013.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que le CLP ?](#) »

AGENDA

Cette rubrique est actualisée régulièrement sur notre site internet, pensez à la consulter sur www.reach.lu/agenda.

Manifestations nationales

19.03.2013	Fortbildungsreihe "REACH EXCEL TOOL", CRP Henri Tudor à Luxembourg-Kirchberg, 15h30-17h. Voir les modalités d'inscription ici .
------------	--

Manifestations internationales

26.03.2013	8^{ème} Journée des Parties Prenantes de l'ECHA , à Helsinki (objectif principal : l'échéance d'enregistrement de 2013).
------------	--

[Deux prochains webinars de l'ECHA](#) pour la préparation à l'échéance d'enregistrement de 2013 :

05.03.2013	Étapes clés pour préparer et soumettre avec succès le dossier individuel (Member registrant) pour le 31 May 2013. Ouvert aux déclarants.
08.04.2013	Comment et quand les utilisateurs en aval doivent rendre compte à l'ECHA. Ouvert à tous.

Vous trouverez les présentations des événements organisés par l'ECHA dans la [section « events »](#) de son site internet.